

CAMEROUN

Déclaration de la Délégation du Cameroun Cent neuvième session du Conseil Exécutif des États Parties à la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques. (La Haye, 8-11 juillet 2025)

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général
Excellences
Chers collègues

1. J'ai l'honneur d'adresser mes chaleureuses salutations à Son Excellence **Thomas Schieb**, Ambassadeur et Représentant Permanent de la République Fédérale d'Allemagne, Président de la 109 session du Conseil Exécutif. Je voudrais l'assurer du soutien de ma Délégation. Son leadership et ses qualités de fin diplomate favoriseront j'en suis sûre des discussions sereines et calmes qui conduiront à des conclusions satisfaisantes pour tous.
2. Il m'est également agréable d'exprimer ma vive reconnaissance au Directeur Général pour son rapport riche en information. Mes admirations sont adressées à Mme le Directeur Général Adjoint pour son leadership féminin. Ma reconnaissance à l'endroit de l'ensemble du personnel du secrétariat Technique pour leur dévouement..
3. Ma délégation s'aligne pleinement aux Déclarations du Groupe NAM plus Chine ainsi que du Groupe Africain, délivrées respectivement par **Son Excellence Mme Mirjiam Blaak Sow, Ambassadeur de l'Ouganda** et **Son Excellence Monsieur Vusimuzi Mandonsela de l'Afrique du Sud**.
4. Permettez -moi de faire des remarques à titre national.

Monsieur le Président,

5. Le Cameroun, pays ne possédant pas une grande industrie chimique encore moins une arme chimique a librement adhéré à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. Aussi, ma Délégation réitère-t-elle son ferme attachement au respect de ladite Convention ainsi que son soutien au secrétariat Technique.
6. Ma Délégation voudrait saluer les efforts fournis par les Autorités Nationales Africaines soutenues par le Secrétariat Technique afin de rendre plus compréhensibles la Convention ainsi que les activités de l'Organisation pour les acteurs africains.
7. La 23ème Réunion des Autorités Nationales africaines organisée avec maestria par l'autorité Nationale tunisienne en collaboration avec le Secrétariat Technique à Tunis en juin 2025 a permis de faire le constat positif dans le sens de la volonté des

décideurs et autres acteurs de s'approprier la Convention et de rendre plus fluide la procédure de structuration des Autorités Nationales.

8. Une appréciation particulière est faite du Programme Africain qui, rendu à sa 6ème phase donne raison au Secrétariat Technique d'avoir pensé un tel Programme pour l'Afrique. En effet, ledit Programme facilite la vulgarisation de la Convention à travers ses programmes de renforcement des capacités des ressources humaines africaines, les activités d'échanges d'expériences et le tissage d'un important réseau d'ambassadeurs de la Convention à travers les autorités Nationales. Toutefois, en vue de garantir une meilleure efficacité de ce programme, il a besoin d'être soutenu par un mécanisme solide et durable. Ma Délégation remercie les pays amis de l'Afrique qui ont jusqu'à ce jour soutenu ce programme par leur accompagnement technique et financier.
9. Ma délégation encourage en outre la coopération Sud-Sud dans le cadre d'échanges d'expérience et de bonnes pratiques. Mon pays remercie d'avance les États Parties ayant donné leur accord de principe pour une coopération bilatérale dans ce sens.
10. Grâce à l'assistance et la coopération internationale, l'Afrique a aujourd'hui un laboratoire désigné et est prête à davantage coopérer pour la désignation d'autres infrastructures qui contribueraient à la préservation de la sûreté et de la sécurité chimiques et au développement de l'expertise africaine dans le domaine de la chimie.
11. Ma Délégation félicite le Directeur Général pour la politique de genre implémentée depuis son lead de notre Organisation. En effet, de plus en plus de femmes intéressent au domaine de la chimie. Le nombre des candidatures féminines enregistrées pour le poste de Directeur Général illustre à suffisance mon propos. Les États Parties pourraient davantage identifier des activités spécialement dédiées aux femmes en vue de garantir une base de données conséquente.
12. Les nouvelles menaces notamment le terrorisme chimiques fragilisent de plus en plus la paix et la stabilité internationales. L'apparition d'outils encore plus sophistiqués, notamment l'Intelligence Artificielle, fonde à ce que la communauté internationale se penche sur la question. L'Afrique à travers le Maroc qui a organisé en octobre 2024, un séminaire international sur la question a ainsi lancé le signal sur sa disponibilité à participer activement à la réflexion sur cet important sujet.

Monsieur le Président,

13. Notre Organisation, dans son activité de désarmement chimique est à féliciter car elle a atteint son objectif principal à savoir la destruction des armes abandonnées. Son rôle reste important compte tenu de son expertise. C'est ce que nous démontre les développements de la situation en Syrie. Dans cette rubrique qu'il me soit permis d'exprimer la satisfaction de ma Délégation quant à la nouvelle orientation de la relation entre l'Organisation et cet État Partie.

14. Afin d'éviter des situations embarrassantes qui pourraient naître des allégations d'usage d'agents chimiques prohibés dans certains contextes, ma Délégation pense qu'il est plus que jamais impératif que les États Parties travaillent de concert pour l'atteinte de l'universalité de la Convention. Par ailleurs, dans l'optique de permettre à l'Organisation de bien jouer son rôle technique ma Délégation est d'avis que le respect et l'application des articles y relatifs est essentiel notamment ceux invitant à la coopération.

Monsieur le président

15. Mon pays s'il faut encore le rappeler est pour le respect strict de la Convention, et est contre l'usage de la chimie à des fins non pacifiques, par qui que ce soit et quelque soit les circonstances et les raisons.

Je vous remercie pour votre aimable attention et souhaite que cette déclaration soit publiée sur les supports de communication de l'Organisation.